Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 30 septembre 2009

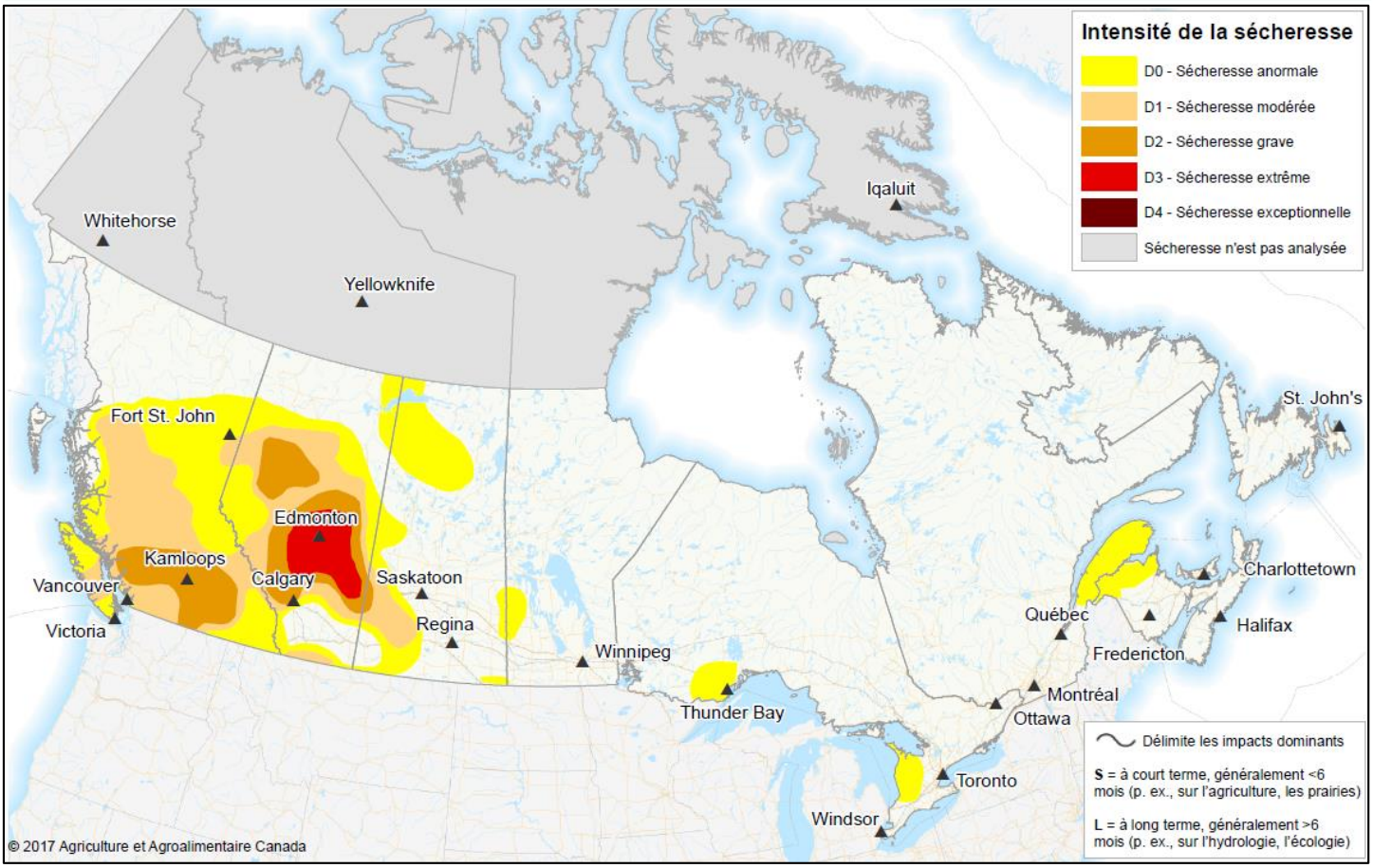

En septembre, les conditions de sécheresse sont demeurées relativement inchangées et ont continué d'être une importante source de préoccupation dans les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Dans l'ensemble, le pourcentage de terres classées anormalement sèches ou en état de sécheresse au sud du 60e parallèle a légèrement augmenté, passant de 22,5 % à 23,25 %, tandis que le pourcentage des terres agricoles ainsi classées a augmenté de 7 %, pour s'établir à plus de 45 %.

En septembre, les précipitations ont été généralement inférieures à la moyenne dans l'ensemble du Canada. L'intérieur de la Colombie-Britannique a continué d'enregistrer d'importants déficits en eau. D'autre part, les précipitations dans les régions de l'Alberta et de la Saskatchewan frappées par la sécheresse ont été de 40 % inférieures aux précipitations habituelles. Dans la majeure partie de l'est du Canada, les précipitations ont également été

nettement inférieures à la normale avec des écarts mensuels de 50 à 70 mm (environ 2 à 3 pouces) enregistrés. À l'opposé, certaines régions du nord de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du sud du Manitoba ont reçu des précipitations supérieures à la moyenne.

Bien que les températures soient demeurées près des normales pour la quasi-totalité du paysage canadien, les Prairies ont enregistré des températures supérieures à la normale pour la première fois depuis novembre 2008. Des records de chaleur ont été battus dans la majeure partie de la région durant l'un des mois de septembre les plus chauds jamais enregistrés. En plus de repousser le gel assez longtemps pour permettre la récolte, ce temps chaud a favorisé la maturation des cultures annuelles, lesquelles avaient accusé du retard durant toute la saison à cause des conditions de croissance plus fraîches qu'à l'habitude. La Colombie-Britannique, qui avait enregistré des températures au-dessus de la normale durant tout l'été, a bénéficié de conditions presque saisonnières qui ont atténué le danger constant de feu de forêts.

Région du Pacifique (BC)

La sécheresse demeure une importante préoccupation dans l'ensemble de la Colombie-Britannique où perdurent les déficits de précipitations et la diminution marquée du débit des cours d'eau. De fait, le débit d'un grand nombre de cours d'eau situés dans la région de l'intérieur a atteint un creux inégalé en cinq à dix ans, et certains records de tous les temps ont même été battus. Les irrigateurs de cette région ont été touchés par les restrictions temporaires relatives à la consommation d'eau, lesquelles ont été imposées au milieu du mois. Bien que les précipitations aient été supérieures à la normale en septembre, elles ont été inférieures à 40 % de la normale au cours des deux derniers mois dans l'ouest de la Colombie-Britannique, ce qui explique l'élargissement de la zone D1 (sécheresse modérée). Les conditions exceptionnellement sèches ont maintenu le danger d'incendie à un niveau élevé et ont provoqué une baisse du rendement des cultures. Les conditions ont été jugées comparables à celles connues lors de la sécheresse de 2006, année au cours de laquelle les débits des cours d'eau avaient atteint des minimums records. La piètre récolte de fourrage, dont la qualité et le rendement ont été généralement inférieurs à la moyenne, a amené un grand nombre d'éleveurs à réformer leurs troupeaux afin d'éviter les pénuries d'aliments pour animaux et d'eau dans les mares-réservoirs plus tard cet automne. À l'inverse, l'île de Vancouver a reçu des précipitations équivalentes à plus de 150 % de la normale au cours du dernier mois, ce qui a contribué à atténuer les conditions persistantes de sécheresse connues au cours des derniers mois. Les conditions de sécheresse sur l'île sont ainsi passées de la catégorie D2 (sécheresse importante) à la catégorie D1 (sécheresse modérée).

Région des Prairies (AB, SK, MB)

Au Canada, les régions les plus durement touchées par la sécheresse sont demeurées le centre et le nord de l'Alberta et le centre-ouest de la Saskatchewan. Bien que les conditions de sécheresse se soient légèrement améliorées en Saskatchewan, elles ont continué de se

détériorer dans le nord et le centre de l'Alberta, provoquant ainsi une expansion des zones classées D3 (sécheresse extrême) et D2 (sécheresse importante). En septembre, moins de 6 mm (moins d'un quart de po) de précipitations ont été reçus et les températures ont frôlé des records de chaleur dans bien des régions. L'eau constitue une préoccupation dans la majeure partie du centre de l'Alberta où les approvisionnements en eau des exploitations agricoles sont très faibles ou inutilisables. D'ailleurs, un grand nombre de plans d'eau naturels ont vu leur débit fortement diminuer à un point tel que certains ruisseaux et marécages se sont asséchés. Dans les faits, entre les mois de mars à août, le débit des rivières a été le troisième plus faible jamais enregistré en 91 ans à Edmonton. De façon générale, cette région connaît depuis septembre 2008 un déficit de plus de 200 mm (8 po) au chapitre des précipitations, soit l'équivalent de 50 % des précipitations normales. Les pâturages sont demeurés en très mauvais état et, selon certains rapports, les bovins sont nourris au moyen d'aliments depuis la fin d'août. Les rapports indiquent également que la production moyenne de fourrage a été inférieure à la moitié de la production normale, ce qui a entraîné des pénuries d'aliments pour animaux et une hausse vertigineuse des prix de ces mêmes aliments. Les enceintes de mise aux enchères soulignent que les activités débutent de quatre à six semaines plus tôt qu'à l'habitude étant donné que plusieurs producteurs ont décidé de réformer jusqu'aux deux tiers de leur troupeau. Les rapports laissent en outre présager un exode accéléré hors de l'industrie de l'élevage étant donné que les prix des bovins devraient diminuer de sorte à se rapprocher des prix enregistrés lors de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) survenue plus tôt cette décennie.

Dans le nord-ouest de l'Alberta, les conditions sont demeurées relativement inchangées dans la région de la rivière de la Paix, qui a reçu moins de 60 % des précipitations normales au cours des trois derniers mois. Pour leur part, les régions du sud-est ont continué de connaître des précipitations équivalentes à entre 40 % et 60 % des précipitations normales, ce qui a entraîné leur classement dans la catégorie D2 (sécheresse importante). Les approvisionnements en eau des exploitations agricoles sont demeurés extrêmement faibles alors que le rendement en foin a lui aussi été grandement inférieur à la normale. À l'opposé, des régions situées au nord et à l'ouest de la région de la rivière de la Paix ont enregistré des précipitations égales ou largement supérieures à la moyenne, lesquelles ont favorisé une certaine amélioration des conditions. Outre les principales régions de sécheresse de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, d'autres petites régions préoccupantes ont fait leur apparition. Ainsi, la zone D2 (sécheresse importante), située dans le sud de l'Alberta et le long de la frontière du Montana, s'est légèrement élargie étant donné que les précipitations des derniers mois ont été inférieures à 60 % des précipitations normales. Une petite région comprise entre l'ouest du Manitoba et l'est de la Saskatchewan a conservé son classement dans la catégorie D0 (anormalement sèche) compte tenu du déficit de précipitations de plus de 150 mm (6 po) qui sévit dans la région depuis septembre 2008. Dans l'est du Canada, la classification D0 (anormalement sèche) a été attribuée à diverses régions du Québec et du Nouveau-Brunswick où les précipitations des derniers mois ont été inférieures à 60 % de la normale. La situation se répète dans le sud de l'Ontario où l'assèchement des mares-réservoirs a forcé certains producteurs à commencer à transporter l'eau pour abreuver les bovins.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2009)

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.